



**RESTAURATION SCOLAIRE : NOUVEAUX TARIFS
DANS LES LYCÉES PUBLICS DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Bordeaux, le 25 mars 2025

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La qualité de la restauration et de l'hébergement dans les lycées fait l'objet d'une grande attention de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque année, 26 millions de repas sont produits pour les quelques 180 000 lycéens qui fréquentent les établissements gérés par la Région, et ce sont près de 900 agents régionaux qui sont mobilisés pour préparer et servir quotidiennement des repas complets et équilibrés.

Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser, grâce à la restauration collective, la consommation de produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Nous travaillons pour cela en concertation avec les lycées et l'ACENA (l'association régionale qui réunit la grande majorité des gestionnaires de lycées) pour atteindre collectivement les objectifs nationaux et ceux que nous nous sommes fixés dans la feuille de route Neo Terra en matière d'alimentation.

De façon complémentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire donne lieu à un plan d'action régional dans les lycées associant les élèves et les agents.

La Région souhaite d'autre part que toutes les familles puissent accéder au service de restauration scolaire grâce à une tarification équitable, en fonction de leurs revenus.

À cette fin, nous avons lancé dès 2022 une expérimentation avec plusieurs établissements volontaires, pour mettre en place une tarification solidaire. Après un premier bilan positif, cette expérimentation a été élargie à quatre départements à la rentrée 2024 et le sera à nouveau, à la rentrée 2025, aux lycées des départements suivants : Landes, Dordogne, Haute-Vienne et Vienne.

L'objectif est une généralisation de la tarification solidaire pour tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine à partir de la rentrée 2026.

Pour éviter les effets de seuil, cette grille tarifaire comprend 11 tranches qui prennent en considération la composition des familles via le quotient familial. Le coût du repas s'étend ainsi de 2,30€ à 5,50€ en fonction de votre niveau de ressources.

La Région continue d'accompagner chaque famille en prenant en charge une grande partie du coût de la restauration, puisque le coût réel d'un repas servi dans les lycées est évalué à 9,50€.

Pensée avec les lycées eux-mêmes, cette nouvelle tarification permet de poursuivre l'objectif de qualité des repas, tout en limitant la contribution des familles.

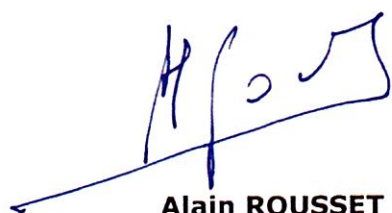
Le dépliant, joint à ce courrier, vous précise toutes les informations nécessaires sur cette expérimentation et sur la grille de tarifs. Nous vous invitons à vous inscrire en ligne, **à partir du 25 août 2025**, sur le site régional :



<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

Vous retrouverez également toutes les informations pratiques liées à la tarification solidaire sur le site internet dédiées aux politiques jeunesse de la région Nouvelle-Aquitaine : **naqui.fr/tarification-solidaire**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de ma considération.



Alain ROUSSET
Président du Conseil régional



Jean-Louis NEMBRINI
Vice-Président

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier **avis d'imposition 2025** (sur les revenus 2024).
2. Dès le **25 août 2025**, créer un compte sur le site web dédié.



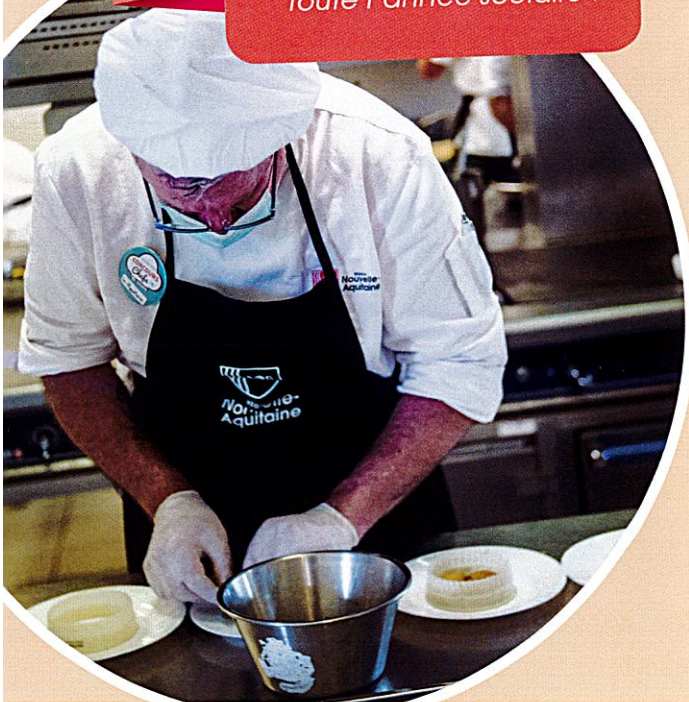
SCANNEZ-MOI



tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

IMPORTANT

Pensez à vous inscrire **avant le 10 octobre 2025** pour bénéficier de la tarification solidaire sur toute l'année scolaire !



- Le saviez-vous ?



9,50€

Le coût réel de production d'un repas



180 000

élèves fréquentent le service de restauration et d'hébergement des lycées de la Région



255

cuisines



26 millions

de repas par an



60% de produits régionaux dont

30% de produits Bio

INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



nouvelle-aquitaine.fr/contact

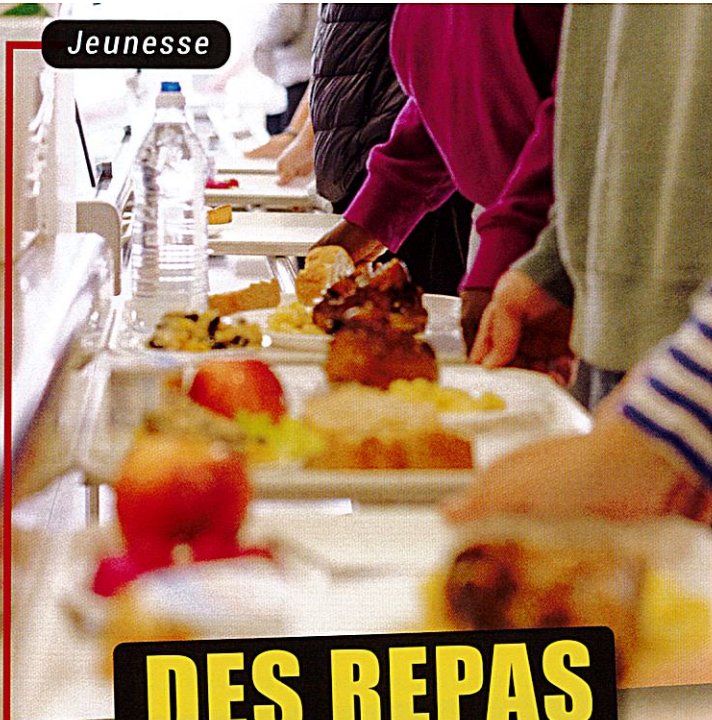


naqui.fr/tarification-solidaire



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine × NÉO TERRA

Jeunesse



DES REPAS

POUR TOUS

UN TARIF

POUR CHACUN

**RENTÉE
2025**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine × NÉO TERRA

naqui.fr/tarification-solidaire

LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points



Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.



Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.



La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel régional	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 960€	4,75€	50%
11	≥ 23 961€	5,50€	42,11%

66%

Moyenne de la prise en charge régionale par repas

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), de la Dordogne (24), des Landes (40), du Lot-et-Garonne (47), des Deux-Sèvres (79), de la Vienne (86), de la Haute-Vienne (87), et au Lycée Gustave Eiffel (33).



LES TARIFS 2024-2025



Le forfait demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **239,20€ et 946,00€**.



Le forfait internat

À partir de **3 nuits**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **884,20€ et 3480,90€**.



Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€**. (non soumis à revenus).



NB : en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.